

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Paris en date d'aujourd'hui, [EUROSIC:307178871] / **T** : 01.45.02.23.23 et la société [SIIC DE PARIS:303323778] / **T** : 01.56.64.12.08 ont conclu un projet de traité de fusion par voie d'absorption de SIIC de Paris par Eurosic. Du point de vue fiscal et comptable, cette fusion prendra effet rétroactivement au 1er janvier dernier. Toutes les opérations effectuées par SIIC de Paris depuis cette date jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par Eurosic.